

Unir nos forces

Intervention de Michel RICHARD au congrès de A & I
à Obernai le lundi 5 mai 2003

[...] il me revient en mémoire le congrès de Nantes du SNPDEN. C'était il y a 1 an, au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, et les congressistes percevaient que les choses allaient assurément bouger. Douze mois plus tard, nous avons la confirmation de ce que nous pressentions. Mais j'y reviendrai dans quelques instants. Car je voudrais tout d'abord vous raconter ma conversation avec votre secrétaire général Jean-Yves Rocca au cours du déjeuner du premier jour du congrès du SNPDEN. Ne soyez ni impatient ni effarouchés, je ne vous ferai pas de révélations fracassantes, ni ne trahirai de secrets. Je disais tout simplement à Jean-Yves la chose suivante : nos deux organisations ont, ces derniers temps, rencontré des divergences d'analyse ; mais aujourd'hui, il nous faut retrouver au plus vite le chemin du dialogue, de l'échange et de la coopération, et abandonner tout de suite les voies et les voix de la discorde et de la désunion car nous aurons besoin de toutes nos forces pour nous opposer à une éventuelle tentative d'un démantèlement du service public d'éducation.

A mon propos, Jean-Yves, tu répondais d'emblée positivement et tu donnais ton accord pour une reprise de contacts réguliers et fréquents au plus haut niveau.

Ce qui fut dit fut fait.

Dès le 18 juillet 2002, une rencontre entre délégations de nos 2 syndicats conduites par leur secrétaire général respectif se tenait au siège du SNPDEN. Cette première rencontre fut suivie de 4 autres, alternativement au siège de

nos 2 organisations, respectivement le 10 septembre 2002, le 12 décembre 2002, le 22 janvier 2003, le 19 mars 2003 et enfin une dernière prévue le 21 mai prochain.

Au cours de ces différentes rencontres, nous avons tout d'abord procédé à une clarification de la terminologie employée (la direction et l'équipe de direction). Nous avons également porté notre réflexion sur l'axe de la requalification des métiers, ainsi que sur la revendication portée par le SNPDEN d'un attaché de direction, que nous pourrions définir notamment dans les grands établissements comme un secrétaire général d'EPLÉ, compétent en matière de préparation des actes administratifs, de contrôle de légalité, de suivi des dossiers, de procédure des tutelles et de gestion des personnels sous l'autorité des chefs d'établissement.

Mais nous avons également débattu des demandes suivantes : missions et métiers du service public d'éducation ; définition des temps de travail et de vacances ; réflexion sur les concepts d'astreintes et de gardiennage ; décentralisation et déconcentration ; création d'un bureau du conseil d'administration et d'un conseil scientifique, et enfin perspectives pour un grand corps de l'encadrement.

Bien évidemment, durant ces rencontres, nous n'avons pas manqué d'aborder le projet de nouvelle circulaire dite « de vacances », dont l'esprit semble faire l'impasse sur le statut des personnels de direction, et le contenu partiellement ignorer les décrets et arrêtés relatifs à l'ARTT des IATOS et CPE.

Enfin, nous avons traité les questions posées par la

nouvelle étape de la décentralisation dont le contenu a été annoncé le 28 février dernier à Rouen par le Premier ministre. Le SNPDEN dénonce le transfert massif de plusieurs catégories de personnel aux collectivités territoriales, et déplore que ce transfert ait été décidé sans avoir au préalable réfléchi et débattu sur les missions que la Nation confère à son Ecole ; et en omettant d'entendre les organisations syndicales.

Au-delà du transfert, et de l'expérimentation qui l'accompagne, nous ne pouvons que redouter une réelle volonté de démantèlement du service public d'éducation. Après les TOS, les COP, les AS et les médecins, quand viendra le tour des administratifs, des gestionnaires, des agents comptables, des personnels de direction ? Et que restera-t-il alors du Service Public d'Éducation ? Car rien n'interdit d'envisager que ce transfert est le prélude à une externalisation de service au gré des départs à la retraite des personnels. Le risque est grand de passer de l'Éducation Nationale à des structures autonomes livrées à la concurrence.

A ce descriptif, il est utile de rappeler que le gouvernement envisage une modification du code des marchés publics dont le seuil passerait de 90 000 € à 240 000 € pour les collectivités territoriales, reconstituant ainsi les trop célèbres METP. Je ne saurais clore mon propos sur le sujet sans préciser que le régime des pensions civiles est fondamentalement remis en cause, qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne serait pas remplacé, et qu'enfin les rémunérations sont bloquées.

Il peut apparaître presque désuet, dans ce contexte, d'évoquer l'autonomie de l'EPLÉ dont l'élargissement devrait s'inscrire pour le SNPDEN dans un cadre national et académique, et défini dans un cahier des charges.

Aujourd'hui, plus qu'hier et moins que demain, la réflexion et l'action syndicale demeure une des composantes fondamentales de la vie démocratique face à la montée de l'idéologie libérale et de son bras armé qu'est la gouvernance.

Plus que jamais, l'heure est à rassembler ce qui nous unit, et à repousser ce qui nous divise. Il faut rechercher tous ensemble toutes les occasions de donner de la force et de la vigueur à notre fédération l'UNSA-Éducation, et au-delà, construire avec elle et autour d'elle l'unité syndicale avec les autres fédérations. C'est ce message, à travers mes propos, que le SNPDEN veut porter à l'ouverture de votre congrès.

Nous vous souhaitons des travaux riches et fructueux, et nous sommes convaincus que nous nous retrouverons côte à côte le 6 mai, le 13 mai et certainement le 25 mai 2003 pour dire tous ensemble :

OUI à l'École publique

OUI au Service Public d'Éducation garant de l'égalité des chances et d'accès pour chaque élève

OUI aux critères juridiques qui fondent les valeurs de l'École de la République : la laïcité, la gratuité et la continuité.